

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE - POUR LA RENTREE 2025/2026

Informations pour les familles

Les inscriptions se feront en mairie à partir **du mardi 22 avril 2025 jusqu'au mardi 20 mai 2025.**

Seront admis en petite section les enfants **nés en 2022.**

Pour vous procurer le dossier d'inscription, plusieurs possibilités :

Sous format numérique :

- Sur le site de la mairie : <https://www.la-roquebrussanne.fr>
- Par mail à l'adresse suivante : enfanceetloisirs@laroquebrussanne.fr

Sous format papier, à l'accueil de la Mairie.

Pièces à fournir en mairie pour la validation du dossier:

- ❖ La fiche de renseignement complétée
- ❖ Une photocopie du livret de famille (pages parents et enfants)
- ❖ Un justificatif de domicile (facture EDF...)
- ❖ Une photocopie du carnet de santé : pages vaccinations
- ❖ Un certificat de radiation (si l'enfant a déjà été scolarisé dans une école maternelle).

Vous transmettez tous les documents au service scolaire de la mairie pour validation :

- Par mail à **Mme Justine PLATANIA**, enfanceetloisirs@laroquebrussanne.fr
- Sous format papier, en le déposant à l'accueil de la mairie

Elle vérifiera que le dossier est complet, l'enregistrera et vous transmettra un justificatif d'inscription dès que le dossier sera traité. Les dossiers validés par la mairie seront transmis à la directrice de l'école maternelle, S. GENIAUX.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter

- **Mme PLATANIA Justine** soit par mail enfanceetloisirs@laroquebrussanne.fr, soit par téléphone :

Au **04.94.37.00.97** ou au **06.45.60.32.90**

- **Mme GENIAUX Sandrine**, directrice école maternelle, **04 94 86 97 77** de préférence le lundi, jour de décharge direction soit par mail : ecole.0831283u@ac-nice.fr

Soyez très vigilants en inscrivant vos coordonnées téléphoniques et vos adresses mail, ces dernières sont indispensables pour une bonne communication.

Une visite de l'école maternelle sera proposée le lundi 30 Juin 2025 en présence de la directrice et du service enfance et loisirs.

Bien cordialement,

La Mairie et la Directrice de l'école maternelle.